

# Contrat de Soutien à la Corta'Blue Race 2022



Entre l'Association Cortableu et le sponsor/annonceur:

Entreprise	
Nom	
Prénom	
Adresse	
NPA / Lieu	
Téléphone	
E-Mail	
Internet	
Remarques	

## Article 1 Choix du soutien

### Sponsoring

<input type="checkbox"/> Sponsor <b>Platine</b> (CHF 10'000.00)	<input type="checkbox"/> Sponsor <b>Or</b> (CHF 5'000.00)
<input type="checkbox"/> Sponsor <b>Argent</b> (CHF 2'500.00)	<input type="checkbox"/> Sponsor <b>Bronze</b> (CHF 1'250.00)

Remarques / Conditions particulières:

### Annonces

<input type="checkbox"/> 1 page couverture II; III; IV (CHF 550.00)	<input type="checkbox"/> 1 page intérieure (CHF 440.00)
<input type="checkbox"/> 1/2 page intérieure (CHF 230.00)	<input type="checkbox"/> 1/4 page intérieure (CHF 120.00)
<input type="checkbox"/> 1/2 page intérieure (CHF 70.00)	<input type="checkbox"/> 1 espace Set de table - 1 coul. (CHF 60.00)

Remarques / Conditions particulières:

### Total

CHF

## **Article 2** Modalités de paiement

Paiement en espèces

Paiement par facture

Le montant est payable comme suit: 30 jours net dès réception de la facture.

## **Article 3** Prestations

Les prestations sont indiquées dans le dossier sponsoring qui fait partie intégrante du contrat.

<https://cortableu.ch/sponsoring.php>



## **Article 5** Exclusivité sectorielle

Sauf accord particulier, l'exclusivité sectorielle est réservée uniquement au sponsor principal. (Sous réserve de modifications)

## **Article 6** Communication

Le Sponsor a le droit de mentionner son activité de sponsor dans ses propres mesures de communication.

## **Article 7** Documents publicitaires

Dès la signature du contrat, le sponsor/annonceur transmet le logo à utiliser pour toutes les mesures de communication en résolution 300dpi (pour le papier) et à une résolution adaptée pour la communication numérique(jpeg, png).

Si le sponsor/annonceur ne dispose pas des documents nécessaires, l'Association Cortableu ne peut garantir que le sponsor soit mentionné conformément à l'art. 1.

Le prix des annonces est entendu sans interventions tierces (prestations facturées en supplément).

## **Article 8** Conclusion du contrat

Le contrat débute avec la signature du sponsor et il dure selon la durée de la manifestation). Si l'organisation de Corta'Blue Race 2022 devait être annulée pour des raisons de force majeure, les parties seront libérées de leurs droits et obligations réciproques. Les prestations déjà fournies ne seront pas remboursées. Toutes les modifications du contrat, sous forme orale ou écrite, ne sont valables juridiquement que si elles sont effectuées par écrit et par consentement mutuel entre les deux parties.

## **Article 9** Lieu de juridiction

Ce contrat est soumis au droit suisse. Le lieu de juridiction est le Tribunal de district à Boudry Rue Louis-Favre 39, 2017 Boudry.

Lieu et date:

Signature:



Association Cortableu

C/O Daniel Enggist • Chemin du Bugnon 1 • CH 2016 Cortaillod • [sponsors@cortableu.ch](mailto:sponsors@cortableu.ch) • [www.cortableu.ch](http://www.cortableu.ch)